

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Mise à jour des règles entourant le port du masque dans les installations du CISSS de la Gaspésie

Gaspé, le 19 avril 2023– Le CISSS de la Gaspésie présente une mise à jour des règles entourant le port du masque dans ses installations conformément aux recommandations de l'équipe de prévention et de contrôle des infections.

Le port du masque médical demeure exigé dans les quatre (4) hôpitaux de la région ainsi que dans les trois (3) CLSC ayant une urgence 24/7 soit Grande-Vallée, Murdochville et Paspébiac.

Le port du masque n'est plus requis dans les autres installations du CISSS de la Gaspésie. Toutefois, il est exigé de porter le masque si vous avez des symptômes grippaux.

- 30 -

Source :

Lou Landry

Adjoint au PDG et aux relations avec les médias

CISSS de la Gaspésie